

## Charte d'utilisation des jeux vidéo à la Médiathèque La Pléiade de Rombas

Des consoles de jeux vidéo sont proposées à la Médiathèque. Ces consoles sont dédiées à l'utilisation sur place des jeux sélectionnés par la médiathécaire.

Consoles : - Nintendo SWITCH - Sony Playstation 4 Pro + casque Playstation VR Utilisateurs

Les consoles sont accessibles gratuitement aux usagers régulièrement inscrits, à partir de 8 ans. Les réservations pour les enfants de moins de 12 ans doivent être effectuées par le représentant légal. **L'utilisation du casque de réalité virtuelle est interdite aux enfants de moins de 12 ans\***.

Pour la remise des accessoires et pour accéder aux consoles, il sera demandé à l'utilisateur soit sa carte d'abonné en cours de validité, soit une pièce d'identité.

Inscriptions : Le service est accessible uniquement sur réservation. Celle-ci peut être effectuée sur place ou par téléphone au 03 87 67 09 23.

En cas de retard de plus de 10 minutes, la réservation sera considérée comme annulée et le créneau sera attribué à un autre utilisateur

Séances :

- Nintendo SWITCH : - mercredi de 16h00 à 18h00

- Sony Playstation 4 Pro + casque Playstation VR : vendredi de 16h00 à 18h00

La séance est de 45 min. Il n'est pas possible de changer de jeu en cours de séance. Le choix du jeu sera soumis aux mentions aux limitations d'âge légal mentionné par le PEGI. En cas d'affluence et afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au service, l'utilisation pourra être limitée à 30 minutes.

L'utilisation du casque PS VR\* est limitée à 30 minutes et encadrée par un agent du service

Gestion des consoles : La console Nintendo SWITCH est en libre-service après récupération des manettes auprès d'un agent de la médiathèque. Une fiche procédure pour la mise en route et l'arrêt de la console sera mis à disposition. En cas de problème technique il faudra le signaler à l'agent présent.

Comportement

L'utilisateur s'engage à faire bon usage du matériel prêté. En cas de détérioration du matériel, l'utilisateur devra le remplacer ou le rembourser au prix d'achat. L'utilisateur s'engage à adopter une attitude modérée afin de ne pas gêner les autres usagers de la Médiathèque. En cas de comportement excessif le personnel pourra interrompre une séance. Une attitude répétée de ce type peut conduire à une exclusion temporaire du service.

*\*Casque Playstation VR Conditions d'utilisation*

*Lorsque vous expérimentez la réalité virtuelle. Restez au centre de l'espace de jeu et ne marchez pas en portant le casque VR. Demeurez assis autant que possible. Si l'application exige que vous vous teniez debout pendant que vous portez le casque, suivez attentivement les instructions et restez attentif à ce qui vous entoure. Évitez tout mouvement brusque ou excessif de la tête, des mains ou du corps. Lorsque vous êtes spectateur, restez hors de l'espace de jeu. Ne rentrez pas en contact physique avec la personne utilisant le casque VR et, d'une manière générale, respectez l'expérience des autres participants et leur sécurité.*

*Il est nécessaire de prendre connaissance des recommandations complètes du constructeur (document disponible à la médiathèque).*

*Le casque PS VR n'est pas conçu pour une utilisation par les enfants de moins de 12 ans. • Certaines personnes peuvent souffrir du mal des transports, de nausées, de désorientation, de troubles de la vision ou d'autres malaises ou anomalies. Dans ce cas, arrêtez immédiatement d'utiliser le casque VR et retirez-le. Si vous ressentez ces symptômes durant ou après l'utilisation, reposez-vous et attendez que les symptômes aient complètement disparu avant de vous livrer à des activités nécessitant une vision parfaite, un bon équilibre ou une bonne coordination. • N'utilisez pas PS VR si vous êtes fatigué, si vous souffrez d'étourdissements, de vertiges ou de nausées, si vous êtes malade, si vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de drogues, ou si vous souffrez de troubles du mouvement ou de l'équilibre. Consultez un médecin avant d'utiliser PS VR si vous êtes enceinte ou que vous souffrez d'une maladie grave. • Un nombre limité de personnes peut éprouver des symptômes d'épilepsie ou bien des étourdissements lorsqu'elles sont exposées à certaines lumières ou à des motifs clignotants. L'exposition à certains motifs ou certaines images d'arrière-plan sur des écrans de télévision ou en jouant à des jeux vidéo, peut déclencher des crises d'épilepsie ou des étourdissements chez ces personnes. Ces conditions peuvent déclencher des symptômes d'épilepsie non détectés auparavant. Si vous-même ou un membre de votre famille souffrez d'épilepsie ou êtes sujet à des crises de quelconque origine, consultez votre médecin avant de jouer.*

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Date de naissance : ..... Je m'engage à lire et respecter la charte d'utilisation des consoles de jeux vidéo de la médiathèque de Rombas

Le,

Signature :

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e).....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Autorise mon enfant : ..... à utiliser les consoles de jeux vidéo à la médiathèque de Rombas. Mon enfant s'engage à lire et à respecter la charte d'utilisation des consoles de jeux vidéo de la médiathèque de Rombas.

Le,

Signature du parent :